



Dampierre-les-Bois

Info Express

N° 269 - MARS 2023

www.dampierreslesbois.fr

Édito

L'arrivée du printemps

A noter

France Services

Nous vous rappelons que, pour vos **démarches administratives**, vous pouvez faire appel à «**France Services**», installé à la Mairie de Feschés-le-Châtel. De nombreuses démarches peuvent être réalisées dans cette structure, avec l'aide des agents ou en autonomie sur des postes informatiques à disposition.

HORAIRES : **lundi, mercredi et jeudi** de 8h30 à 11h et de 14h à 17h, **mardi** de 8h30 à 11h, **vendredi** de 8h30 à 11h et de 14h à 16h30.

Rendez-vous possible au 03.81.93.00.10.

Avec l'arrivée du printemps, nous voyons fleurir les jonquilles et, en cette année 2023, une nouveauté apparaît dans notre paysage quotidien : la poubelle jaune. Ce nouveau mode de tri imposé à tous les habitants de PMA pose évidemment de nombreuses interrogations parmi les usagers. Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro des informations qui devraient permettre à chacun de comprendre le fonctionnement de ce service de collecte des déchets. A l'heure où j'écris ces lignes, la mise en place de ce nouveau mode de collecte (censé débuter le mercredi 15 mars à Dampierre) inquiète autant les usagers que les agents du service

déchets qui voient leurs conditions de travail profondément modifiées.

En matière d'environnement, je vous rappelle également que la commune organise l'opération «Nettoyage de printemps» le samedi 25 mars prochain. Toutes les bonnes volontés, que nous espérons nombreuses, seront les bienvenues pour cette matinée citoyenne qui montre que la collecte est malheureusement toujours très «fructueuse» en déchets de tous genres.

Merci par avance à tous les futurs participants.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Aménagements en bonne voie

À l'approche des beaux jours, les aménagements de loisirs du stade sont en voie d'achèvement et l'entreprise IDVERDE a bien avancé le chantier.

La nouvelle aire de jeux est en place et attend la pose de son revêtement de sol souple. Un peu plus loin, à l'emplacement de l'ancien terrain de basket, le terrassement du terrain multisports (24 X 12 m) était également dans l'attente (début mars) de son revêtement en enrobé.



Des tables de pique-nique ont été installées sur la partie haute du site.



La nouvelle aire de jeux en construction.

Ces nouveaux équipements devraient être opérationnels et mis à la disposition du public très prochainement. Gageons qu'ils feront le bonheur des petits... et des plus grands !

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30.



La réunion publique proposée par la Municipalité aux Dampierrois a vivement intéressé les habitants, venus en nombre à la Salle des Fêtes.

Ordures ménagères : l'essentiel à retenir

Plus d'une centaine de Dampierrois ont participé le 22 février à la réunion publique d'information sur le nouveau mode de fonctionnement des collectes de déchets. Pendant une heure et demie, le Maire Marc Tirole a expliqué les principales mesures de ce nouveau mode d'évacuation des déchets, répondant également aux (nombreuses) questions des habitants présents. Dans cette double page, nous vous proposons l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour respecter les nouvelles règles et, ainsi, réduire la production des déchets évaluée jusqu'alors à 237 kg d'ordures ménagères par an et par habitant. L'objectif est de

réduire cette production à 150 kg/habitant/an. Il est apparu également que 73 % des déchets de nos poubelles actuelles pouvaient être évités par le tri et le recyclage. La RÉOMI (Redevance et Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) incitera donc les usagers à être plus responsables pour réduire le volume de leurs déchets. Cette taxe sera calculée en fonction des déchets réellement évacués, elle sera plus transparente puisqu'établie selon des critères lisibles, les bacs disposant d'une puce électronique vous identifiant.

On met quoi dans le bac jaune ?

EMBALLAGES PLASTIQUES, MÉTAL, BRIQUES ALIMENTAIRES

À DÉPOSER EN VRAC SANS LES IMBRIQUER, BIEN VIDÉS, NE PAS LAVER, LAISSER LES BOUCHONS EN PLASTIQUE.



OBJETS EN PLASTIQUE À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

TOUS LES PAPIERS

LAISSER LES AGRAFES, LES SPIRALES ET LES COUVERTURES PLASTIFIÉES. FILM PLASTIQUE À DÉTACHER DES REVUES.



MOUCHOIRS EN PAPIER OU ESSUIE-TOUT À DÉPOSER DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

EMBALLAGES CARTON

EN VRAC SANS LES IMBRIQUER.



GROS CARTONS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Et les autres déchets ?

Le verre

Tous les emballages en verre pourront être déposés dans les **conteneurs disponibles dans les Points R**. Les ampoules et la vaisselle doivent être évacuées en déchetterie.

Déchets putrescibles

Tous les autres déchets de cuisine et de jardin doivent être déposés :
- dans un **composteur individuel** (épluchures, restes de repas sauf viande et poisson, déchets de jardin),
- ou dans les «**biobornes**» disponibles dans les **Points R** (épluchures, restes de repas y compris viande et poisson).

Déchets résiduels

Tous les autres déchets ne trouvant pas leur place dans le recyclage seront déposés dans les bacs gris.

Tarifs

	BAC 80 L	BAC 120 L	BAC 240 L	BAC 360 L	BAC 770 L
	volume pour 1 pers.	volume pour 2 à 3 pers.	volume pour 4 à 5 pers.	volume pour 6 pers. et plus	cas particuliers
PART FIXE * Abonnement d'accès au service + forfait 12 levées / an	113,08 €	152,12 €	258,30 €	316,09 €	636,22 €
PART VARIABLE Tarif de la levée supplémentaire hors forfait (à partir de la 13 ^e levée)	3,60 €	5,40 €	9,72 €	12,96 €	27,72 €

Le tableau ci-dessus détaille les tarifs appliqués par Pays de Montbéliard Agglomération pour l'enlèvement des déchets pour les particuliers disposant d'un bac individuel. Le forfait comprend **12 levées par an** pour le bac gris, sachant que **la collecte du bac jaune ne sera pas facturée**. Vous recevrez en fin d'année une facture «à blanc» (qui ne sera donc pas à

régler) pour la période de mars à décembre 2023. La facture réelle sera effective dès l'année 2024. Vous trouverez sur le site internet de PMA les autres grilles tarifaires (bâtiments collectifs, points de regroupements, professionnels, résidence secondaire). Consulter agglo-montbeliard.fr puis «**Les déchets**».

À propos des Points R

Le Maire Marc Tirole était intervenu pour que la commune de Dampierre-les-Bois conserve au moins l'un de ses deux Points R actuels, en l'occurrence celui de la rue de la Place. En vain. En règle générale, les Points R actuels vont disparaître du paysage, dans leur forme actuelle en tout cas, sauf dans les zones à forte densité de population. Dans la plupart des communes, on ne retrouvera plus que des Points R offrant la possibilité de déposer uniquement le verre et les biodéchets.

Calendrier

Le nouveau mode de collecte des déchets est en service depuis peu, la première collecte du bac jaune était prévue le mercredi 15 mars. Désormais, **le camion-benne passe chaque semaine pour collecter, en alternance, les bacs gris (semaines paires) et les bacs jaunes (semaines impaires).**

Un rappel en un coup d'oeil

ORDURES MENAGERES

1 FOIS TOUS LES 15 JOURS
LE MERCREDI (semaines paires)

- ✓ Je mets mes déchets dans un sac bien fermé.
- ✓ Attention les sacs au sol ne sont pas ramassés !
- ✓ Bac à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5h du matin.

DECHETS RECYCLABLES

1 FOIS TOUS LES 15 JOURS
LE MERCREDI (semaines impaires)

ENCOMBRANTS

SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT
AGGLO-MONTBELIARD.FR

OU PAR TÉLÉPHONE AU 03 81 31 84 99
AU MOINS 48 H AVANT LE JOUR DE LA COLLECTE
Les encombrants ne doivent pas dépasser 1 m²!

DÉCHÈTERIE MOBILE

EMPLACEMENT
RUE DE LA COMBE

La déchèterie mobile fonctionne uniquement lors des jours cochés en bleu dans le calendrier

Un cahier de doléances disponible en Mairie

Le traitement des ordures ménagères étant une compétence de Pays de Montbéliard Agglomération, c'est à cette institution qu'il convient de s'adresser pour toutes questions relatives à ce sujet.

N° d'appel : 03.81.31.84.99 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h)
Adresse mail : collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr

Toutefois, la commune a mis provisoirement en place un nouveau service si vous ne parvenez pas à contacter le service de PMA ci-dessus : si vous rencontrez un problème particulier, notamment si vous n'avez pas reçu le ou les bacs que vous attendiez, vous pouvez vous faire connaître en Mairie et votre réclamation sera transmise aux services de PMA.

Nettoyage de printemps

samedi 25 mars à 8h30

rendez-vous devant la Salle des Fêtes

Les amoureux de l'environnement sont invités à participer à cette opération civique de nettoyage du village.

Kermesse catholique

dimanche 26 mars à midi

à la Salle des Fêtes

Organisée par l'association «Dampierre Espoir et Vie». Tarif : 23 € pour les adultes et 10 € pour les enfants jusqu'à 10 ans (boissons non comprises).

Inscriptions auprès de Gisèle Thiery au 07.81.04.78.27 ou de Marie-Thérèse Journot au 06.60.55.54.01.

Opération Brioches

samedi 1^{er} avril

Les bénévoles passeront dans les foyers pour proposer les brioches de cette action organisée au profit de l'ADAPEI.

Concert au Temple

samedi 1^{er} avril à 17h au Temple



Ce concert accueillera Nathalie Strubel (piano), Céline Denomme (violin et violoncelle), Marc Togonal (violin et alto), Marie-Jo Bittard (piano), Marie-Thérèse Guichet (piano), Gérard Lassabe et Arlette Boucon (violons), Marie-Françoise Monaton (piano), Arlette Boucon (vilon) et Anne Lassabe (violoncelle). Au programme, notamment, des œuvres de Piazzola, Mendelsohn, Tchaïkowsky, Schubert et Borodine.

Inscriptions pour la Brocante

La Brocante du Comité des Fêtes aura lieu le **lundi 1^{er} mai** prochain. Tous les renseignements pratiques de cette 28^{ème} édition peuvent être obtenus **auprès de Daniel Lehmann au 03.81.96.10.76**. Les personnes inscrites lors de la précédente édition recevront un courrier. Les autres peuvent s'inscrire **auprès d'Evelyne Pisani au 06.44.81.00.14**.

A signaler que le bulletin d'inscription pourra également être téléchargé sur le site de la commune.

Le copieux programme du Comité des Fêtes



Les membres du Comité des Fêtes ont établi le programme des animations pour l'année 2023.

Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale le 22 février sous la présidence de Daniel Lehmann. Lors de cette réunion, les membres ont établi le calendrier des principales animations prévues cette année, à commencer par la traditionnelle brocante prévue le 1^{er} mai prochain. Il y aura ensuite la Fête de la Musique (le 24 juin), la soirée des feux d'artifice (le 13 juillet), puis le Marché du soir de Pays de Montbéliard Agglomération, de retour au village le 22 septembre.

Le Comité des Fêtes organisera également des animations dans le cadre de la campagne «Octobre rose», puis une fête de Saint-Nicolas et une soirée-théâtre avec la Compagnie du Grammont le 9 décembre. Une marche de nuit (ou de jour) est également envisagée à une date qui n'a pas encore été déterminée. A l'occasion de cette assemblée générale, il a été fait appel aux bonnes volontés pour étoffer les effectifs de l'association. Toutes les personnes intéressées pour rejoindre le Comité des Fêtes sont invitées à contacter Daniel Lehmann ou le secrétariat de Mairie.

Grande musique au Temple



Bernard Cantini et Marc Togonal au début de la deuxième partie.

Le 4 mars, le Temple a accueilli un nouveau concert avec la participation de trois musiciens, Bernard Cantini (guitare), Marc Togonal (violin) et Marie-Pierre Antony-Antonetti. Une centaine de personnes ont assisté à ce concert qui a offert des œuvres de Joseph Haydn, Jean-Sébastien Bach et Celil Refik Kaya. Un beau moment de musique classique au Temple de Dampierre.